



## LE PACTE ENSEIGNANT, C'EST NON !

### ❖ CAR IL N'AMÉLIORERA EN RIEN LE REMPLACEMENT DES PROFESSEURS

- . L'obligation d'organisation d'un protocole pour les remplacements à l'interne de courte durée existe déjà (Décret DE ROBIEN, 2005) et n'est pas un franc succès!
- . Du fait de la complexité dans l'organisation des installations sportives, dans le suivi des cours, le remplacement entre enseignants ressemblera plus à de la garderie qu'à de réels cours.
- . Si le remplacement des enseignants était vraiment une priorité, il n'y aurait pas eu près de 1000 postes d'enseignant.es d'EPS supprimés en 6 ans (dont de nombreux TZR) pour 20 000 élèves en plus.

### ❖ CAR C'EST UNE ATTAQUE SANS PRÉCÉDENT AU STATUT DES ENSEIGNANT.ES

- . L'annualisation des missions du PACTE et de leur rémunération renforce la part contractuelle des salaires au détriment d'une base commune qui continue à se tasser !
- . La signature du PACTE amène un assujettissement au supérieur hiérarchique
- . L'obligation d'un basculement de la mission choisie vers le remplacement de courte durée si impossibilité de la faire

### ❖ CAR CE N'EST EN RIEN UNE REVALORISATION DES SALAIRES

- . Pour la plupart des enseignant.es la rémunération du PACTE sera inférieure à celle qu'elle aurait été si l'enseignant.e était payé de manière classique (Heures supplémentaires) sur ces mêmes missions.
- . Rémunéré sur de l'indemnitaire, cela ne sera pas pris en compte pour le calcul de la pension.

- Après les 2 HSA obligatoires, les stagiaires à temps plein, les classes « boîte à sardines » ..., le ministère tente à nouveau de mettre en place un nouvel outil du « travailler plus pour recruter moins ». Le PACTE est une accélération de la casse du service public et du renforcement du management local.
- Un « contrat » avec les personnels pour renforcer le pouvoir hiérarchique et s'attaquer au statut de la Fonction Publique.
- Faire « travailler plus » les personnels en les culpabilisant des difficultés du système éducatif.
- Au lieu d'augmenter tous les personnels, d'améliorer les conditions de travail, pour permettre de mieux reconnaître leur engagement, c'est une mise en concurrence qui est organisée.

**C'EST POURQUOI, LE SNEP-FSU APPELLE LES COLLEGUES DE TOUS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES A REFUSER EN MASSE LE PACTE POUR LA PRESERVATION DE NOTRE STATUT ET DU SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION**

#### Les alternatives existent :

- Basculer l'argent mis sur le Pacte sur les mesures « pour tous et toutes » : vers le « socle » (mesures de carrières notamment) ou autres mesures indiciaires.
- Basculer l'argent mis sur le Pacte vers une vraie amélioration de l'attractivité des métiers et maintenir de bonnes conditions d'exercices pour éviter les départs : Recruter pour baisser les effectifs par classe, permettre les remplacements (TZR), etc..